



COMMUNE DE CERCOUX
LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 JANVIER 2023 à 19H30

L'an deux mille vingt-trois, le 23 janvier à dix-neuf heures trente,
Le Conseil Municipal de Cercoux dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Cercoux, sous
la présidence de Jeanne BLANC, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 janvier 2024

Membres présents : Jeanne BLANC, Vincent BADIE, Angélique MOTUT, Philippe GLEMET, Christian BERNARD,
Michèle BARRAULT, William PIETTE, Stéphanie POIVERT, Hervé DINDIN.

Membres excusés : Sophie HAYE-OLINET, Anaïs LEMIRE

Secrétaire de séance : Vincent BADIE

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance. M. Vincent BADIE est élu secrétaire de séance.

0. Approbation PV du dernier conseil municipal

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 19 décembre 2023 est validé à l'unanimité

1. Tableau des effectifs : création de poste

Délibération approuvée à l'unanimité

2. Elaboration d'un Schéma Directeur de Développement des Infrastructures de Recharge pour les Véhicules Electriques (SDIRVE) en Charente-Maritime

Délibération rejetée à l'unanimité

3. Motion concernant le projet d'EPR2 sur le site du Blayais

Délibération rejetée avec 5 abstentions, 1 voix « pour » et 4 voix « contre »

4. Indemnités des élus

Délibération approuvée à l'unanimité

5. Présentation du Schéma Directeur des Eaux Pluviales

Délibération approuvée à l'unanimité

Le prochain conseil municipal aura lieu le 20 février 2024 à 19h30. La séance est levée à 22h01.

Jeanne BLANC
Le maire

